

Terre d'eau

bulletin d'information
de la Communauté de Communes Terre d'Eau

ingfos



JUILLET
2023



Numéro
04



Préparer l'avenir

Préparer l'avenir : telle est la volonté qui anime au quotidien l'ensemble de vos élus communautaires, **soucieux de renforcer l'attractivité de ce territoire.**

Sur le plan du **développement économique**, nous avons **réalisé l'an dernier plusieurs cessions de parcelles** sur différentes zones d'activités de la communauté de communes, permettant à plusieurs porteurs de projets de **concrétiser leur installation sur le territoire ou de consolider leur activité économique sur place.**

Préparer l'avenir, c'est aussi **savoir anticiper** : c'est le choix que nous avons fait en investissant plus de 500 000 € l'an dernier dans **l'extension de la desserte et des réseaux de la zone d'activités d'Auzainvilliers.** Ainsi, nous serons **prêt le moment venu pour accueillir de nouveaux projets sur cette zone** et répondre à la demande de futurs investisseurs, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois.

Préparer l'avenir, c'est aussi **garantir à chacun de nos habitants de pouvoir accéder**, à proximité de chez eux, **à une palette de services publics** et les accompagner au quotidien dans leurs démarches administratives. Les **travaux d'aménagement de l'espace « France Services »** au 1er étage de la Maison Ressources à Vittel **ont débuté** au printemps et **l'ouverture de ce nouvel espace** de plus de 300 m² **au début de l'année 2024** leur offrira cette possibilité d'un accueil individualisé de qualité et préservant la confidentialité des échanges.

Nous devons également **faire face aux évolutions profondes de la société** : c'est à ce titre que nous entendons **miser** dans le cadre de notre compétence « mobilité » **sur le développement des mobilités actives et des alternatives au transport motorisé.**

La Communauté de Communes, sollicité par les communes de Vittel et Contrexéville, avec lesquelles un partenariat a été établi, a accepté de **porter le projet d'aménagement d'une « Liaison Douce » entre ces deux villes thermales et touristiques**, qui permettra à tous, **habitants du territoire comme touristes**, de **pouvoir se déplacer dans un cadre agréable et sécurisé**, selon des modes de déplacements doux (marche, vélos, rollers, trottinettes.).



Cette année 2023 sera consacrée à la réalisation des études de faisabilité **et la réalisation de cette voie verte est programmée pour l'année 2025.** Des connexions seront réalisées avec les sentiers de randonnées que nous continuons à développer avec **l'aménagement d'un nouveau parcours**, le « **Sentier de la Saule** » traversant les communes de Remoncourt, Rozerotte et Domèvre-sous-Montfort.

Autre illustration de notre engagement pour le devenir de ce territoire, notre **forte implication dans la transition écologique** avec les premières déclinaisons concrètes de « **La Trame Verte et Bleue** » : la nouvelle **opération vergers** réalisée en 2022, le programme de **créations de mares** - dont le marché vient d'être lancé - ou la **réalisation des inventaires des « zones humides »** qui se poursuivra par le lancement d'opérations dans les prochaines années.

Pour préparer l'avenir, il faut **savoir anticiper plutôt que de subir** : la loi ayant décidé de confier aux communautés de communes la **compétence obligatoire concernant l'eau potable et l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2026**, nous avons décidé de **missionner un bureau d'études dès cet été** dont la mission sera de donner, d'ici deux ans, aux élus du territoire toutes les « clés » pour que ce transfert s'opère dans les meilleures conditions possibles pour tous.

Vous le constatez, les sujets ne manquent pas et je vous invite donc à parcourir ce nouveau numéro de « Terre d'Eau Infos », reflet de l'action que nous conduisons au service de ce territoire.

Christian PRÉVOT,
Président de la Communauté
de Communes Terre d'Eau

France Services : Les travaux sont en cours !



Renforcer l'offre de services du territoire pour garantir aux habitants une réponse à leurs besoins quotidiens : telle est l'une des trois orientations inscrites dans le projet de territoire 2020-2030 de la Communauté de Communes Terre d'Eau (CCTE).

France Services répond à cet objectif en dotant le territoire d'un pôle structurant, **où chaque citoyen peut être accompagné pour réaliser ses démarches administratives et être aidé face au numérique.**

Un premier espace France Services a pu ouvrir fin 2020 à Vittel, au rez-de-chaussée de la Maison Ressources, qui est depuis partagé par deux entités : le CCAS de la ville de VITTEL, et FRANCE SERVICES de la CCTE.

Mais la fréquentation déjà importante du CCAS de Vittel et les besoins en surface pour France Services imposaient de prévoir rapidement l'aménagement de locaux dédiés à FRANCE SERVICES. La CCTE a ainsi décidé d'acquérir l'étage de la Maison Ressources, cédé à l'euro symbolique par la ville de Vittel.

Les travaux de réhabilitation de l'étage ont ainsi débuté au mois d'avril, conduits par le cabinet d'architectes vittellois MOHO Architecture. Ces travaux, d'un montant total de 670 000€ HT, sont cofinancés à hauteur de 64% par l'Etat à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (255 750€), le Conseil Départemental des Vosges (109 990€) et la Région Grand Est par le dispositif Climaxion (60 000€).

Bâtiment basse consommation, isolation avec des matériaux biosourcés et techniques de rénovation adaptés au bâti ancien, la CCTE a souhaité que ces travaux allient performance énergétique et transition écologique.



Plus de 300 m² seront dédiés à l'accueil des nombreux usagers et partenaires (bureaux confidentiels pour les RDV, espace informatique en libre accès, salles de réunions pour les ateliers collectifs et formations, etc.) Une extension va également être créée assurant l'accessibilité de tout le bâtiment grâce à un grand escalier et un ascenseur. **La mise en service des nouveaux locaux est prévue en début 2024.**

Zoom : France Services Vittel, l'année 2022 en quelques chiffres

- **24** heures d'ouverture par semaine
- **1789** demandes traitées en 2022
- **966** RDV - accompagnement individuel pour réaliser une démarche : retraite, carte grise, logement, etc.
- Des usagers venant de **plus de 20** communes autour de Vittel

Services à la population

Le CIDFF : accès au droit et lutte contre les violences faites aux femmes

Le CIDFF des Vosges (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) propose un lieu d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes victimes de violences.

Une information sur vos droits et sur les procédures vous sera délivrée et vous pourrez bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches.

Une juriste vous accueille également pour toute question relative au droit de la famille (divorce, séparation, garde d'enfant, pension alimentaire, etc...)



Le CIDFF des Vosges assure des permanences au sein de France Services à la maison ressources à Vittel :

- ▶ **Juriste** (*droit de la famille, du travail, du logement, de la personne, prise en charge des femmes victimes de violences...*) : sur RDV au 03.29.35.49.15 ou 03.29.08.43.14 les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 9h-12h
- ▶ **Accompagnatrice sociale** (*écoute et accompagnement des femmes victimes de violences*) : 03.29.35.49.15 ou au 03.29.08.43.14 les 4^{ème} vendredi du mois 9h-12h / 13h30-16h

Depuis 2022, la Communauté de Communes Terre d'Eau finance ces permanences du CIDFF des Vosges afin d'assurer leur pérennité sur le territoire.

Projets jeunes participatifs



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale menée par la Communauté de Communes Terre d'Eau, un partenariat a été réalisé avec le Centre Social La Toupie de Contrexéville : depuis 2022, deux projets jeunes participatifs sont menés chaque année sur le territoire. Il s'agit de créer des projets sur-mesure avec un programme d'activités attractif pour les jeunes de 12 à 17 ans du territoire, tout en répondant aux besoins des communes volontaires.

Les objectifs : créer du lien social entre les jeunes, valoriser leurs savoir-faire, favoriser leur expression et leur permettre de s'appropriier leur territoire en les en rendant acteurs.

Deux projets se sont déroulés en 2022 : en juillet à Mandres-sur-Vair, 13 jeunes ont restauré le mur du préau de l'école par la réalisation d'un graff avec un professionnel de l'association R-Play. En parallèle, les jeunes ont pu se rendre à l'Open de Tennis à Contrexéville, faire une randonnée pédestre...

En novembre sur Auzainvilliers, le second projet « Educ' Ta Nature » a rassemblé 14 jeunes qui ont mis en valeur un sentier pédestre, en parallèle d'activités telles que du bûcheronnage avec un intervenant du CFA de Mirecourt, ou la visite de l'atelier de transformation de fruits de la CCTE.

L'évaluation de ces deux projets jeunes participatifs a été très positive. Les compétences des jeunes ont été mises en valeur, ainsi que leur envie de s'investir dans des projets. La découverte de métiers passionnants et accessibles sur le territoire, et la participation à la valorisation des communes ont apporté aux jeunes une appropriation et une image positive de leur territoire.

En 2023, un projet a été réalisé à Bazoilles-et-Ménil du 19 au 23 juin, et le prochain se déroulera à l'automne à Vrécourt.



Les ateliers Informatique : toujours un succès !

Cette année encore, les ateliers d'initiation à l'informatique organisés dans les locaux de la communauté de communes à Bulgnéville ont rencontré un vif succès ! Les ateliers durent 1h30, avec 3 créneaux possible chaque lundi après-midi entre 14h et 19h, pour des groupes de 10 personnes maximum.

Un formateur et 2 bénévoles du centre social La Toupie ont animé ces ateliers pour public senior du 3 octobre 2022 au 26 juin 2023.



Rendez-vous pour la reprise à l'automne prochain !

Un nouveau lieu pour le Relais Petite Enfance : la Diabol'othèque !

Le bureau du Relais Petite Enfance à Vittel a été entièrement réaménagé pour être transformé en un nouveau lieu convivial et chaleureux : la Diabol'othèque !

Un espace ludique et « hors du temps » a été créé pour les professionnels : tapis, jeux, coussins, transats, lampes et couverture lestée envelopperont petits et grands. Le bureau a été équipé d'un mobilier confortable pour les rendez-vous.



Le local compte également désormais un espace documentation, un coin sieste, ainsi qu'un vestiaire avec table à langer.

A compter de cet été, les assistants maternels pourront venir profiter de ces nouveaux espaces en libre accès et en autonomie sur deux plages horaires : le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Ce projet a été réalisé grâce au financement de la CAF des Vosges

Une année 2022 dynamique pour le Relais Petite Enfance !

- **109** familles ont contacté le Relais, sachant que le territoire compte 369 familles avec enfants de moins de 3 ans ;
- **33** assistantes maternelles et **2** gardes à domicile ont été reçues en RDV par les animatrices du Relais;
- **110** ateliers d'éveil proposés, dans **8** communes différentes, auxquels ont participé **26** assistantes maternelles et **104** enfants différents.

La fête du jeu fait son cirque !

Sandra et Audrey, animatrices du Relais Petite Enfance Diabol'O, ont participé à la fête du jeu le samedi 10 juin à Haréville. La fête du jeu existe depuis une dizaine d'années et pour 2023 le thème était « la fête du jeu fait son cirque ! »



L'objectif de cette journée est de favoriser le lien parents enfants et de reconnaître l'activité ludique comme un outil d'apprentissage et de transmission du savoir, une occupation de loisirs et surtout une source de plaisir.

De nombreuses structures du territoire se mobilisent pour cette journée festive et familiale

et animent de nombreux stands : activités manuelles, motricité, arts du cirque, maquillage, parcours pieds nus, etc.

Alison et Lisa, du service déchets de la CCTE ont également proposé des animations : le vélo à smoothie et la roue du tri. Le relais petite enfance Diabol'O organisait quant à lui un jeu de piste « La Chasse aux nez rouges ».

Cette manifestation est organisée par le Collectif Petite Enfance et subventionnée par la CAF, le Conseil Départemental et la MSA.



Développement économique

UN TERRITOIRE QUI BOUGE ET DES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES QUI SE CONCRETISENT SUR LES ZONES D'ACTIVITES !

Zone d'activité d'Auzainvilliers



Fin des travaux d'extension de la desserte de la ZA d'Auzainvilliers

L'année 2022 a vu la concrétisation du chantier d'extension de la desserte de la ZA d'Auzainvilliers. L'objectif de cette opération d'un montant de 600 000 € HT, financée par l'Etat à hauteur de 40% et par la Communauté de Communes pour le reliquat : **être prêt le « jour J » pour accueillir de nouvelles entreprises !**

Implantation de l'entreprise CLAUDAGRI SAS (vente et réparation de matériel agricole)

Annoncée dans le précédent numéro de « Terre d'Eau Infos », l'implantation de l'entreprise CLAUDAGRI SAS sur la zone d'activités d'Auzainvilliers se finalise sur la parcelle de 20 000 m² acquise auprès de la communauté de communes. **Voilà un bel exemple de développement endogène** avec cette entreprise qui avait besoin d'une emprise suffisante pour asseoir ses projets et pérenniser son avenir sur notre territoire !



Zone d'activité du Moulin à Bulgnéville

Cession de terrains au groupe « ENZO HOTELS »



Suite au rachat de l'ex Hôtel «Le Colibri», le groupe ENZO HOTELS était désireux de pouvoir disposer d'une emprise supplémentaire pour **asseoir le développement économique de son activité d'hôtellerie et de restauration**. Sa clientèle étant principalement liée au trafic poids-lourds sur cette zone d'activité située à proximité de la sortie autoroutière, la Communauté de Communes a décidé de leur vendre **une emprise**



supplémentaire d'environ 7500m² pour optimiser le stationnement de ces véhicules poids-lourds.

Des projets à venir pour l'entreprise EBENE Meubles Hôtels

L'entreprise EBENE Meubles Hôtels, spécialisée dans la fabrication de **mobilier pour l'hôtellerie et la restauration** et implantée depuis une dizaine d'années sur la zone d'activités du Moulin. Elle possède un projet de diversification de son activité et d'extension de son bâtiment. Afin de lui permettre de formaliser ses projets, la Communauté de Communes lui a vendu une emprise parcellaire de 4891 m² en continuité de son actuelle installation.



Zone d'activité de Contrexéville (ex BA 902)



Implantation prochaine du garage multimarques « CBL AUTOS »

Le garage multimarques « CBL AUTOS » implanté initialement sur la zone d'activité de THAON LES VOSGES a développé depuis 2014 une antenne sur la commune de CONTREXEVILLE dans un bâtiment en location sur la zone de La Chaille. Face à l'expansion de leur activité, le jeune couple de gérants a contacté la communauté de communes en vue d'acquérir une emprise de 6000 m² sur la zone d'activité de l'ex BA 902 afin d'y construire leur propre bâtiment abritant le garage, la carrosserie, ainsi qu'un espace de vente. La cession de la parcelle a été finalisée au début de cette année et **la construction du bâtiment est en cours** avec une **installation prévue à l'automne prochain** dans ces nouveaux locaux.

Zone d'activité du Moulin de Vanel à Mandres sur Vair

Développement de projets d'économie circulaire par la SAS METHAVAIR

Afin de finaliser des projets de développement liés à l'économie circulaire, la communauté de communes Terre d'Eau a vendu en juillet 2022 une parcelle de 17 449 m² sur la zone d'activité du Moulin de Vanel à Mandres-sur-Vair à l'entreprise SAS METHAVAIR. Parmi les projets de cette entreprise, s'est concrétisé au printemps 2023 la réalisation d'une station de distribution de carburant BIOGNV, carburant produit à base de déjections animales et de déchets alimentaires. Une nouvelle opportunité pour la diversification des énergies renouvelables sur notre territoire !



Zone d'activité de la Croisette à Vittel



Concrétisation de l'implantation de l'entreprise CEGELEC

Afin de permettre à l'entreprise CEGELEC de s'implanter dans de nouveaux locaux, la Communauté de Communes Terre d'Eau a vendu l'an dernier au promoteur immobilier AVINIM, mandaté par l'entreprise précitée, une parcelle de 3313 m² située sur la zone d'activités de la Croisette. Ce projet consiste en la construction d'un bâtiment de stockage et des bureaux et contribue à pérenniser ainsi sur la zone la présence de cette entreprise spécialisée dans l'électricité générale ainsi que ses emplois.



▲ Photo non contractuelle ©ENEDIS

ENEDIS a choisi le site de la Croisette à Vittel pour le regroupement de ces activités

L'entreprise ENEDIS, dans le cadre de sa réorganisation territoriale, a choisi le site de la zone de la Croisette à VITTEL pour y développer ses nouvelles installations (immeuble de bureaux et locaux techniques). Après appel d'offres, le groupe de promoteur immobilier JPR INVEST (Besançon) a été choisi par ENEDIS pour matérialiser ce projet. La CCTE a donc pris la décision de vendre une parcelle de 6170 m² à la SCI LES ORCHIDEES, filiale de JPR INVESTS, pour permettre à ENEDIS de finaliser prochainement son projet sur la ZAC de la Croisette.

Environnement

La Trame Verte et Bleue gagne du terrain sur le territoire...

Valorisation des vergers familiaux

L'opération a débuté au printemps 2022 par la mise en place de réunions publiques et de permanences conseils qui ont réuni 87 participants. La CCTE a bénéficié de l'accompagnement technique de l'association environnementale LOANA (Lorraine Association Nature).



Le bilan de cette opération est très concluant :

- **79** bénéficiaires (dont 1 commune et 12 agriculteurs) sur 34 communes
- **1167** arbres fruitiers et vignes plantés dont 61 arbres isolés (en partenariat avec les Pépinières Perrey et Arlant et l'association Chantiers Services pour la plantation)
- **633** arbres restaurés par la taille (Chantiers Services)
Montant de l'opération : 100 000 €

L'opération a été complétée par 7 formations organisées par l'association des croqueurs de Pommes des 3 Provinces, auxquels ont participé 51 personnes.

Pour aller plus loin et agir en faveur de la biodiversité, plusieurs de ces projets seront améliorés par la plantation d'une haie et le creusement d'une mare en connexion avec le verger.

Les premiers recensements ont permis de planter 3 kms de haies en 2022 grâce au dispositif « plantez des haies » du Conseil Départemental des Vosges.

La dynamique se poursuit en 2023 suite aux repérages effectués :

15 nouveaux projets de plantation de haies sont à l'étude, ainsi que 21 projets de creusement (ou restauration) de mares . Ces nouveaux projets seront réalisés à l'automne 2023.

Les mares

Pourquoi créer, restaurer, préserver une mare ?

Une mare est un écosystème complexe, riche en biodiversité (amphibiens, libellules, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, plantes, etc.) et fortement lié aux écosystèmes voisins. C'est une zone de reproduction, de refuge, ou de garde-manger de très nombreuses espèces . Elle offre bien d'autres services et assure de multiples fonctions : réservoir d'eau pour le bétail, épuration de l'eau, zone tampon pour l'eau, stockage du carbone, etc.

Engagée pour la biodiversité, la CCTE a fait réaliser des prospections terrain par le CENL (Conservatoire d'Espace Naturel de Lorraine) et LOANA. Celles-ci ont permis de relever **244 mares sur notre territoire** et de faire une fiche d'identité pour chacune d'elles : dimensions, intérêt écologique, faune, flore, état de préservation, etc. Ces identifications vont nous permettre d'agir sur leur préservation.





Le triton crêté, espèce protégée en forte régression, est présent sur plusieurs mares. Pour préserver cette espèce, la CCTE a fait le choix d'améliorer son habitat par la restauration de mares et la création d'un maillage de mares, afin de favoriser le déplacement et la reproduction du triton crêté.

À l'automne 2023, 21 mares seront creusées et 3 seront restaurées en partenariat avec AGRIVAIR, filiale de Nestlé dont la mission est la préservation de la qualité de l'eau sur l'impluvium de Vittel.

En plus de ces mares d'intérêt écologique, 28 mares seront creusées chez des particuliers, attenantes aux vergers.

Création d'un sentier pédagogique au lieu-dit « Halichard » - site naturel remarquable



Situé entre Contrexéville et Vittel, à proximité de la forêt-parc, le lieu-dit « Halichard » est caractérisé par de nombreux habitats diversifiés dont des zones humides, des boisements, des zones prairiales et une pelouse marneuse délaissée. Ces habitats abritent de nombreuses espèces remarquables comme le Triton crêté, espèce phare du site, mais aussi le sonneur à ventre jaune, la pie grièche écorcheuse, le pic mar, le milan noir, l'orchidée sauvage...

Ce site est également à proximité immédiate de l'Espace Naturel Sensible de Vittel - Contrexéville, site caractérisé par un complexe de prairies diversifiées.



Ce lieu est ainsi un site naturel remarquable et bien situé pour en faire un lieu pédagogique ouvert au public : aménagement de sentiers connectés à ceux déjà existants, installation de zones d'observation et d'une signalétique pédagogique expliquant les différents milieux rencontrés, tout en veillant à la préservation de ces milieux.

Il est nécessaire de restaurer les fonctionnalités du réseau humide de ce secteur pour favoriser les habitats des espèces présentes.

Les premiers travaux sur ce site démarreront à l'automne 2023 par le creusement de 11 mares (voir article ci-contre) et la restauration de 2 mares existantes. Des travaux expérimentaux sur les semences locales seront conduits sur les prairies avoisinantes au site par le Conservatoire d'Espace Naturel de Lorraine.

Zones humides

Ces milieux sont **entre terre et eau** tels que les marais, lagunes, étangs, tourbières ou prairies humides... Ils remplissent des fonctions essentielles à la fois pour l'environnement et les activités humaines : réservoir de biodiversité, régulation des écoulements d'eau lors des crues et des sécheresses, filtre favorisant une bonne qualité des eaux, espaces de loisirs...

Les zones humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Mais elles sont en danger : elles disparaissent trois fois plus vite que les forêts.

Afin de préserver et restaurer les zones humides de son territoire, la CCTE a décidé de réaliser un **recensement pour connaître leur positionnement et leurs caractéristiques**.

Le territoire est principalement sur 2 bassins versants : bassin Meuse et Madon. Le recensement de ces milieux sur le bassin Madon a déjà été réalisé ainsi que la hiérarchisation, pour connaître les espaces à enjeux écologiques et en danger afin de les préserver.



▲ Zone humide à Domèvre-sous-Montfort

Des travaux de restauration sur les ruisseaux du Val d'Arol, la Saule, l'eau de la Ville et le ruisseau d'Esley sont engagés sur la période 2022-2025 sur le bassin Madon, pour un montant global de 2 321 000 €. La préservation des zones humides associées à ces cours d'eau seront ainsi préservées.



▲ Action de sensibilisation auprès des élèves de la MFR de Bulgnéville, futurs agriculteurs

Les travaux d'inventaire et de hiérarchisation sont en cours sur le bassin Meuse. Les premiers résultats de l'étude ont permis de recenser 3500 hectares de zones humides sur le bassin Meuse grâce à 5000 relevés terrain et 4200 sondages à la tarière.

La CCTE bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de la Trame verte et Bleue pour l'inventaire et la préservation de ces milieux.

Animations scolaires

Des animations ont été réalisées par l'association LOANA en mai et juin 2023, auprès de 6 classes des écoles de Saint-Ouen-lès-Parey et Vittel qui s'étaient portées volontaires. Les ateliers portaient sur la biodiversité rencontrée sur notre territoire (vergers, haies, mares...) à travers des randonnées découverte.



Actions auprès des jeunes

- Animations lors des chantiers jeunes participatifs 2023 organisés par la CCTE en partenariat avec le centre social La Toupie : en juin sur les orchidées à Bazoilles-et-Ménil / en octobre avec la construction de nichoirs à chauve-souris à Vrécourt.
- Un chantier participatif va être organisé sur 2 jours à l'automne 2023 avec les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Bulgnéville. Au programme : sensibilisation sur l'intérêt de la haie et plantation de haies chez des agriculteurs volontaires.

Ces actions sont encadrées par l'association LOANA.

Le programme d'aides pour l'habitat

Rénovez votre logement en toute sérénité... La communauté de communes peut vous accompagner !

Contactez le conseiller France Rénov' de la communauté de communes, **l'association Camel Vosges**, qui vous conseillera **gratuitement** et vous orientera vers le bon dispositif d'aides auxquels vous pouvez prétendre.



- Prenez RDV pour rencontrer le conseiller France Rénov' au siège de la communauté de communes à Bulgnéville : permanences tous les lundis matins de 8h30 à 11h30 ;
- Appelez le 0808 800 700 ou allez sur le site [France-renov.gouv.fr](https://www.france-renov.gouv.fr)



Vous pouvez bénéficier du programme de la communauté de communes « **Ma Prime Rénov' Sérénité** » si :

- ▶ Votre logement a plus de 15 ans
- ▶ Vous respectez les conditions de ressources ci contre
- ▶ Le travaux prévus apporteront un gain énergétique de plus de 35 %
- ▶ Vous n'avez pas signé de Prêt à Taux Zéro (PTZ).



Nb de pers par foyer	Plafond de ressources 2023 (revenu fiscal de référence)
1	20 805 €
2	30 427 €
3	36 591 €
4	42 748 €
4	48 930 €
6 et +	+ 6 165 €

Pour le dispositif « **ma prime Rénov'** », (dispositif non porté par la CCTE), les conditions et les aides sont différentes.

Retrouvez les infos sur : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Attention aux fraudes - quelques rappels de vigilances :

- ▶ Les administrations ne démarchent pas pour des travaux
- ▶ Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage (infos fiscales, revenus, etc.)
- ▶ A domicile : ne signez rien à la 1^{ère} visite, faites des devis comparatifs
- ▶ Veillez à ce que le délai de rétractation de 15 jours soit mentionné dans les documents
- ▶ En raison d'usurpation d'identité, les entreprises ne sont pas habilitées à créer un compte à votre place ni à utiliser vos données fiscales. Si vous n'êtes pas à l'aise avec les démarches numériques, rapprochez-vous d'un espace France services.

Les arnaques les plus fréquentes : devis et factures non conformes ou incompréhensibles, crédits à la consommation cachés, labels de qualité mensongers, manquements à la législation des droits des consommateurs.

Mobilité

Feu vert pour le projet d'aménagement d'une « liaison douce » entre Vittel et Contrexéville

Engagés dans une démarche globale de développement de leur attractivité dans le cadre du dispositif national « Petites Villes de Demain », les élus de Contrexéville et Vittel réfléchissent depuis quelques temps à l'aménagement d'une liaison douce entre leurs deux communes pour **faciliter le développement des mobilités actives**.

Se déplacer de manière sécurisée et agréable – tout en respectant l'environnement naturel- telle est l'ambition de cette action, qui s'inscrit au coeur du projet de territoire de la communauté de communes « Terre d'Eau », dotée depuis juillet 2021 de la compétence « mobilités » et qui va réaliser un schéma de développement des mobilités à l'échelle de l'ensemble de son territoire.

Aussi, sollicitée par les deux villes thermales pour porter la réalisation de cet aménagement en qualité de maître d'ouvrage, les élus communautaires ont validé ce projet d'un coût estimatif de 1,6 M€ et construit un partenariat avec les deux villes pour optimiser la recherche des financements et en assurer sa mise en oeuvre.

Concrètement, **l'aménagement de cette «voie verte», sur un itinéraire de 5 kilomètres, s'adressera à tous : habitants du territoire comme touristes, tant pour favoriser les déplacements au quotidien que la pratique des loisirs** : piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, personnes à mobilité réduite...



Cette liaison douce permettra aussi d'**assurer une connexion avec le réseau de sentiers pédestres aménagés par la communauté de communes** et s'inscrira également dans le **schéma départemental cyclable**. Elle **renforcera également la boucle cyclable patrimoniale et paysagère « Etape thermique »** reliant le parc thermal de Vittel et les Lacs de la Folie de Contrexéville, qui comportent également des circuits cyclables passant par la forêt-parc, les forêts communales, les communes de Norroy, Mandres-sur-Vair et Bulgnéville.

Ce projet présente un **fort enjeu paysager, patrimonial et touristique pour l'ensemble de notre territoire et ses deux villes thermales** et constitue un **important potentiel de transport intermodal à l'horizon 2025** avec le projet de réouverture de la ligne ferroviaire n°14 qui dessert les gares de ces deux villes.

Première étape indispensable de ce projet, l'année 2023 verra la réalisation d'une étude de faisabilité opérationnelle, qui permettra de concevoir **les esquisses d'aménagement** avant de lancer ensuite en 2024 les demandes d'autorisation réglementaire et lancer les demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers potentiels. Suivant le planning prévisionnel établi, **la réalisation des travaux est programmée pour l'année 2025**.



Navig'eaux et Transport à la demande : 2 services de transport sur votre territoire

La Communauté de Communes organise 2 services de transport sur son territoire :

- **Navig'eaux** : navette entre Contrexéville et Vittel, qui circule du mardi au vendredi sur un circuit et horaires fixes, mais également le week-end en juillet et août
- **Le Transport à la demande** : service qui fonctionne les après-midi du lundi au vendredi et dessert toutes les communes du territoire. La navette vient vous chercher devant votre domicile pour vous amener à l'une des destinations prévues : Bulgnéville, Contrexéville, Mandres-sur-Vair et Vittel (+ Neufchâteau le 1er mardi de chaque mois).



Retrouvez toutes les informations (horaires, tarifs...) sur le site internet de la communauté de communes, rubrique « vivre et habiter » / « se déplacer sur le territoire ».



Subventions vélos électriques

La Communauté de Communes poursuit son dispositif de soutien à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour tous les habitants du territoire. Cette aide s'élève à **40% du prix du vélo, plafonné à 200€ par personne**, sans condition de ressources.

Deux primes maximum peuvent être attribuées pour un même foyer, avec une aide par personne.

Avec une enveloppe annuelle de 20 000€, seuls les 100 premiers dossiers pourront être subventionnés, ne tardez pas trop !



Pour en bénéficier :

Téléchargez le dossier de demande d'aide financière sur le site Internet de la CCTE et renvoyez le avec les pièces demandées, par mail ou par courrier postal.



Ces aides sont cumulables avec le bonus vélo de l'Etat, retrouvez plus d'infos sur le site Internet de la CCTE.

Défi « j'y vais ! »

Du 2 au 26 mai, la CCTE a participé au défi "J'y vais" en faveur des **mobilités durables** lancé par la région Grand Est.

Le défi consiste à comptabiliser le nombre de participants, les jours participés et éventuellement les kilomètres domicile/école parcourus en modes actifs: vélo, marche, trottinette, etc. **L'objectif est d'initier de nouvelles habitudes de déplacement et lutter contre la pollution de l'air.**

L'ensemble des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », est ensuite converti en dotation financière au profit d'une entité oeuvrant dans les domaines des mobilités actives, solidaires, partagées ou inclusives.



Gestion et prévention des déchets

Séparer, trier, recycler : ensemble, relevons le défi du tri !

Les intercommunalités des Vosges, en partenariat avec EVODIA (Syndicat de traitement des déchets), ont lancé en mai 2023 une nouvelle campagne de communication autour de l'erreur de tri la plus fréquente : **les imbriqués !**

La campagne se compose de 4 vidéos représentées par la comédienne vosgienne et humoriste, Mademoiselle Serge. Elle est diffusée dans l'ensemble des cinémas du territoire des Vosges, dans la presse papier et numérique via des encarts publicitaires, sur la chaîne locale Vosges TV.



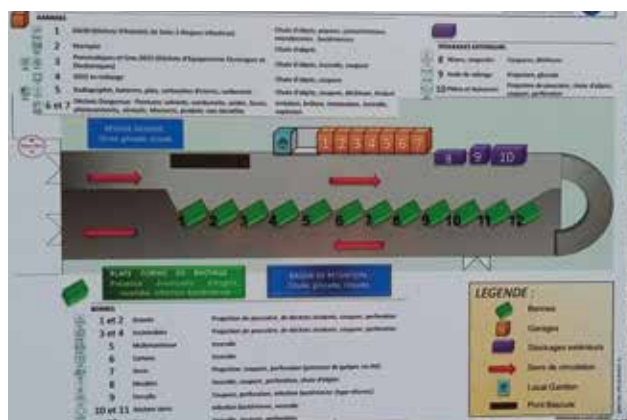
Retrouver ces vidéos sur le site internet de la CCTE (déchets ménagers/ le guide du tri) ou sur la page Facebook de la CCTE.

Travaux à la déchèterie de Contrexéville

La Communauté de Communes a entrepris l'an dernier des travaux de mise aux normes de la déchèterie de Contrexéville afin de se conformer à l'évolution réglementaire.



▲ Installation d'une réserve incendie



▲ Réalisation du plan général de la déchèterie

Travaux à la déchèterie de Remoncourt

Fermeture de deux box sous l'auvent de Remoncourt pour entreposer les produits dangereux et les déchets d'équipements électriques et électroniques afin de sécuriser les habitants et d'éviter les erreurs de tri.



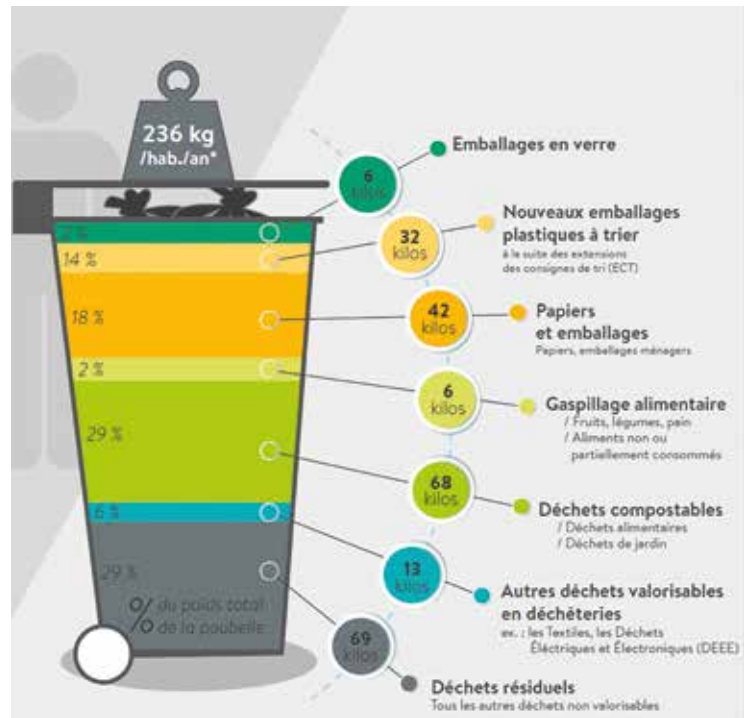
Le saviez-vous ?



En moyenne, 70 % de la poubelle d'un Vosgien contient des déchets qui pourraient être triés et valorisés

Les collectivités adhérentes à EVODIA telle que la CC Terre d'Eau ont l'obligation de réduire de 15 % leur production des ordures ménagères et de tout-venant incinérable issu des déchèteries en 2023.

En effet il est urgent de diminuer la quantité de déchets traitée par l'usine d'incinération FENIIX située à Rambervillers, de façon à maîtriser le coût de traitement des déchets.



Composition de la poubelle moyenne d'un habitant de la CC Terre d'Eau

Comment réduire ses déchets ?

La CCTE propose différentes actions réparties sur 6 axes thématiques afin de diminuer durablement le volume de déchets des habitants et entreprises locales : les biodéchets et déchets verts / le réemploi / le gaspillage alimentaire / les produits nocifs / l'éco consommation / les déchets des activités économiques.

Quelques exemples d'actions qui vous sont proposées :

▼ Vente de KIT de compostage à prix réduit

+ courte formation pour l'utilisation



*Bois douglas - non traité
Fabrication locale
(Chantiers Services Neufchâteau)*



◀ Subvention poulailler

La CCTE propose une nouvelle aide financière pour l'achat ou la fabrication d'un poulailler et ce, auprès de 20 familles du territoire.

Le réemploi, une seconde vie pour vos objets !

La déchèterie de Contrexéville vous met à disposition un local de réemploi, en partenariat avec l'association ELISS.

Les différents produits détournés (vaisselle, meubles, jouets, livres...) sont revendus dans les magasins ELISS de Monthureux-sur-Saône et de Mirecourt. Grâce à votre geste, en 2022, 18 tonnes d'objets ont été récupérés à la déchèterie de Contrexéville pour une seconde vie !

En 2023, le réemploi sera également mis en place sur les déchèteries de Remoncourt et Vaudoncourt.

Animations sur la réduction des déchets

De nombreuses animations sont prévues tout au long de l'année sur les différentes thématiques de réduction des déchets : gaspillage alimentaire, nocivité des produits, écocgestes, réemploi, réutilisation et réparation...



▲ Sensibilisation à l'utilisation du composteur et du compost avec un atelier de fabrication de Kokedama à la Médiathèque de Vittel

▼ Stand sur le Grand Est Open 88 à Contrexéville : sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.



◀ Sensibilisation à la déchèterie de Contrexéville à l'occasion de la semaine nationale « Tous au compost ! » pour la gestion de proximité des biodéchets et des déchets verts : compostage, broyage, paillage...

Interventions dans les écoles pour mieux comprendre le tri, le recyclage et inciter à la réduction des déchets : Dombrot-sur-Vair, Vrécourt, Mandres-sur-Vair, Haréville...



▲ Stand sur la Fête de l'automne 2022 à Contrexéville autour du tri, du compostage, et du gaspillage alimentaire avec le vélo smoothie.

Tourisme

Top départ pour l'aménagement du sentier de la Saule !

La Communauté de Communes Terre d'Eau poursuit le maillage de son territoire en sentiers de randonnée. Après le sentier de l'Anger mis en service en avril 2022, **un nouveau circuit sera mis en valeur** sur la partie est du territoire intercommunal au cours de cette année 2023 : **le circuit de la Saule**.

Ce sentier d'une longueur de 9,7 kilomètres, sans difficulté majeure, sillonnera le territoire des communes de Remoncourt à Rozerotte-et-Ménil en passant par Domèvre-sous-Montfort et constituera une nouvelle opportunité de découverte des richesses naturelles et patrimoniales de ce secteur, tant pour les randonneurs avertis que pour les familles amatrices de belles balades.



Aides à l'immobilier touristique : un plus pour le territoire !

Depuis 2019, La Communauté de Communes Terre d'Eau a délégué la gestion de sa compétence en matière d'aide à l'immobilier touristique au Conseil Départemental des Vosges.

Depuis 3 ans, **le Conseil Départemental et la Communauté de Communes Terre d'Eau ont ainsi subventionné 14 dossiers** sur le territoire de Terre d'Eau représentant **une aide financière globale de 118 500 € (la CC Terre d'Eau intervenant pour 20 % de cette somme)**.

Exemples de projets subventionnés :



Meublé touristique à Monthureux-le-Sec (2021) : création chambre d'hôtes PMR, piscine extérieure et remplacement de l'escalier



Création d'un Meublé touristique à Vittel - 2021

Si vous avez un projet lié à l'immobilier touristique, **n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes !**

Pour tout renseignement touristique sur le territoire de « terre d'eau »,
Ayez le bon réflexe, contactez les offices de tourisme



destination
VITTEL
OFFICE DE TOURISME

DESTINATION VITTEL

Site internet : www.destinationvittel.com
Mail : infos@vitteltourisme.com
Tél : 03 29 08 08 88



Contrexéville
TOURISME

CONTREXEVILLE TOURISME

Site Internet : www.contrextourisme.com
Mail : info@contrextourisme.com
Tél : 03 29 08 08 68



« Histoires d'en rire », on y retourne ?

En automne 2022, vous avez été 680 à participer aux 8 spectacles d' «Histoires d'en rire» qui se sont déroulés d'octobre à novembre. Ce festival humoristique itinérant sillonne les communes rurales du territoire pour proposer à la population des spectacles gratuits. De grands noms de la région comme François Barthélémy ou encore Josselin Dailly ont fait travailler les zygomatiques du public venu nombreux !

En 2023, on relance la machine avec une 6ème édition déjà en cours de préparation. On a prévu une programmation aux petits oignons : 8 dates et 100% des artistes qui sont du Grand-Est ! Du one manshow, du théâtre, de l'absurde et surtout de la bonne humeur au rendez-vous de cette édition !



Cet automne, du 22 septembre au 10 novembre, retrouvez chaque vendredi un nouveau spectacle pour vous fendre la poire !

HISTOIRES D'EN RIRE

#6



Date	Lieu	Artistes	Spectacle	Style
22/09/2023	Saulxures-lès-Bulgnéville	Julien Strelzyk	Ça passe trop vite !	One man show
29/09/2023	Offroicourt	Eutrapelia	Le C.R.O.U.T.O.N. (Les Théosophes Colporteurs)	Théâtre
06/10/2023	Remoncourt	Les Tantans	Ouikenne à Pöris	Théâtre
13/10/2023	Rozerotte	Cie les Joli(e)s Mômes	Sauvages	Spectacle charade
20/10/2023	Sauville	Doug le frisé	Jusqu'à aujourd'hui	One man show
27/10/2023	Vrécourt	Marie Iturralde	Se rode à la perfection	One woman show
03/11/2023	Monthureux-le-Sec	Les Frères Chrysanthème	La Grande Veillée	Théâtre
10/11/2023	Aulnois	Mlle Serge	Gai-rire	One woman show

Musique dans les écoles



Depuis 2017, la Communauté de Communes conduit un projet de sensibilisation à la pratique musicale collective, en partenariat avec le CEDEM (Centre des Expressions Musicales) de Contrexéville. Des interventions musicales sont ainsi réalisées dans les écoles volontaires par Elisabeth BREUSCH, musicienne intervenante professionnelle.

Pour l'année 2022-2023, plusieurs écoles ont bénéficié des interventions de Mme BREUSCH :

- La classe de CP-CE1 de Mandres-sur-Vair a réalisé un projet autour de la forêt avec l'enregistrement d'un CD;
- Trois classes de CM1-CM2 de l'école de Bulgnéville ont participé à un projet d'ampleur autour du chant choral, avec l'appui du groupe d'improvisation vocale « Ommm».

La CCTE s'est pour cela associée à l'INECC « Mission Voix Lorraine », centre de ressources pour les pratiques vocales et chorales sur le Grand Est.

La classe de 6ème du collège de Contrexéville a également participé à ce programme, ainsi que les chœurs « À Contre-Chant » et « Les Grandgousiers » du CEDEM de Contrexéville.

Le spectacle de restitution a eu lieu le 29 juin à la salle Brassens de Contrexéville, pour le plaisir de tous.



▲ Répétition du spectacle avec le groupe Ommm le 8 juin 2023

Concours « sensibiliser nos enfants au patrimoine »

La Fondation du Patrimoine organise depuis 3 ans le concours « sensibiliser nos enfants au patrimoine » parrainé par l'écrivain vosgien Bertrand MUNIER.

Les élèves de 6ème du collège Jules Verne de Vittel ont pour mission de réaliser des fiches sur des éléments du patrimoine de leur village afin d'en faire ressortir la beauté et l'intérêt historique.

La Communauté de Communes est partenaire de ce projet et remet chaque année un lot aux participants. La bande dessinée « Les Vosges, une terre d'Histoire » de Bertrand MUNIER a ainsi été remise à tous les participants accompagnés de quelques autres surprises le 2 juin.

En 2024, l'extension de ce dispositif est envisagé avec le collège de Contrexéville.



Sport

Dynamiser le sport en milieu rural



L'association Ô'Sport est missionnée par la CCTE pour travailler avec les associations et municipalité du territoire et les aider à développer la pratique sportive sur leur village. Les actions sont financées par la CCTE à hauteur de 80% la 1ère année, puis 60% la 2ème année, afin d'accompagner au démarrage et d'impulser la dynamique.

Cette année 2022-2023, Ô'Sport est intervenue dans différents villages :

- ▶ Ecole de St-Remimont : initiation tir à l'arc et arts du cirque
- ▶ Ecole de Dombrot-sur-Vair : initiation trottinette et arts du cirque
- ▶ Ecole de St-Ouen-lès-Parey : initiation zumba, kinball et cross-fit
- ▶ Remoncourt : reprise du club de gym volontaire qui était à l'arrêt

Si vous avez un projet ou un besoin d'accompagnement pour développer une activité sportive sur votre commune, n'hésitez pas à contacter Ô'Sport au 03.29.08.60.26.

Soutien aux grandes manifestations sportives



Au titre de l'attractivité de son territoire, la CCTE soutient depuis plusieurs années les manifestations et événements sportifs d'envergure : Championnats de France de Cross Country, Grand Est Open 88, Championnats de France de Tir à l'arc, Concours Complet d'équitation, ...

Elle souhaite aujourd'hui faciliter les modalités d'accès à ce dispositif. Collectivité engagée pour le développement durable, ce critère apparait dans le règlement au même titre que l'envergure de la manifestation qui doit être nationale ou internationale.

Les associations qui organisent des événements ou manifestations sportives répondant à ces critères peuvent désormais réaliser leur demande de subvention directement sur le site internet de la Communauté de Communes Terre d'Eau.



Reconquête du bâti vacant et dégradé

La CCTE en appui des communes de son territoire !

Depuis l'an dernier, la Communauté de Communes « Terre d'Eau » s'est inscrite dans la démarche mise en place par l'Etat en vue de faciliter la reconquête du bâti vacant et dégradé et a recruté un chargé de mission, poste cofinancé à 50 % par l'Etat, pour venir en aide des communes du territoire qui le sollicitent.

L'une des principales missions de cet agent consiste à aider et accompagner les communes dans toutes les actions qui permettent le traitement et la reconquête du bâti vacant et dégradé.

A titre d'exemple, la commune d'Aingeville a saisi l'opportunité d'acquérir un bâtiment vacant et dégradé pour le démolir et y aménager un espace de convivialité au centre du village à proximité de l'église et de la mairie.

Pour cela, elle a sollicité dans le cadre de ce dispositif **l'appui de la communauté de communes Terre d'Eau et de l'Etat concernant le montage de l'opération** et a pu **bénéficier d'une optimisation des subventions octroyées.**



Les objectifs pour la commune :

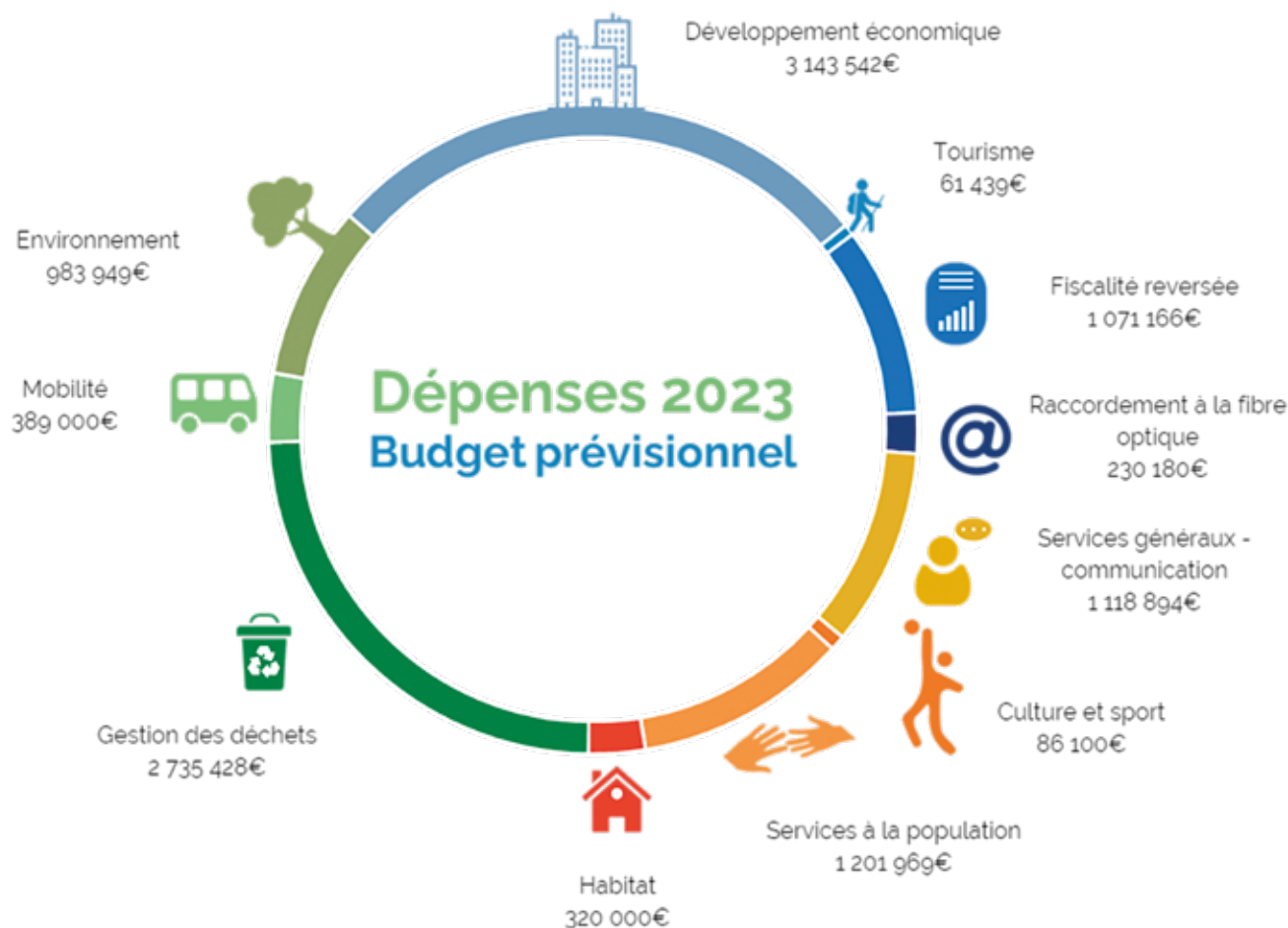
- Eliminer les risques d'éboulement de la bâtisse sur la voie publique et assurer une meilleure visibilité
- Dégager la vue, mettre en valeur la façade de la mairie, de l'église et du lavoir, et ainsi créer le cœur du village
- Améliorer l'offre de stationnement pour la placette, la mairie et l'église
- Améliorer et mettre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) la continuité des cheminements piétons
- Proposer aux habitants du village et autres randonneurs un espace de qualité ludique, arboré et de convivialité, au centre du bourg.



Budget 2023

Le Conseil communautaire a voté le 11 avril les 3 budgets primitifs : budget principal – budget annexe des zones d'activités – budget annexe des bâtiments des zones d'activités. Les dépenses sont ventilées par domaine, elles reflètent l'ensemble des compétences exercées par la collectivité :

Les dépenses totales, tous budgets confondus, s'élèvent à 11 341 666.04 €, dont 28 % sont dédiés au développement économique : aménagement de voirie et entretien des zones d'activité, fonctionnement des bâtiments dont la collectivité est propriétaire sur les zones d'activité.



24% des dépenses sont consacrées à la gestion des déchets : collecte et traitement sur les 45 communes, fonctionnement des 3 déchèteries intercommunales.

Quant aux recettes, 33 % d'entre elles proviennent de la fiscalité, et 23 % correspondent aux dotations et subventions publiques.

**Dépenses et recettes réelles hors opérations d'ordre*

Mutualisations

Balayage mécanique des voiries : c'est parti !

Un groupement de commandes pour le balayage mécanisé des voiries des communes et des zones d'activités de la communauté de communes a été mis en place par la CC Terre d'Eau pour en **mutualiser les coûts** et ainsi **réaliser des économies d'échelle**.

16 communes de la communauté de communes ont décidé d'adhérer à cette démarche et vont ainsi pouvoir bénéficier, tout comme la communauté de communes, d'une prestation à des tarifs attractifs. En outre, cette initiative permet une simplification administrative des démarches pour les communes et une sécurisation des procédures.

Pour cette année 2023, le marché a été attribué à l'entreprise VIVALOR et les premières prestations ont débuté le 1er juin 2023.



Transition énergétique : lancement d'un diagnostic

Le souci de maîtriser la consommation énergétique de nos infrastructures (bâtiments publics, éclairage public) figure au coeur de la préoccupation des élus communautaires confrontés à une crise énergétique durable et à la transition énergétique.



Aussi, la Communauté de Communes Terre d'Eau a saisi l'opportunité que lui présentait la Banque des Territoires pour engager la réalisation d'une étude, cofinancée par cet organisme et par la Région Grand Est (programme Climaxion), dont l'objet est **d'établir un diagnostic énergétique des infrastructures publiques sur le territoire de Terre d'Eau**.

Le but de l'opération : disposer des éléments nécessaires afin d'engager ensuite des bouquets de travaux pour **diminuer la consommation énergétique de nos bâtiments et équipements publics**.

L'avantage du dispositif « Intracting », pour faire simple, c'est un financement accordé aux communes par la Banque des Territoires, en partenariat avec la CCTE, destiné à mener des opérations de rénovation énergétique, qui vont leur permettre de faire des économies. Ces économies serviront ensuite à rembourser le prêt et à financer de futures opérations de réhabilitation.



La Communauté de Communes, ainsi que 20 de ses communes, ayant répondu à cet appel à candidatures, vont pouvoir ainsi bénéficier de la réalisation de cet audit lancé courant juillet 2023 pour une durée de cinq mois.

A l'issue de cette phase, les collectivités disposeront des éléments nécessaires pour prendre la meilleure décision possible !

ZOOM SUR... Le programme d'aides européen LEADER



Rétrospective du programme LEADER 2014-2022 pour la Plaine des Vosges

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui apporte un soutien financier aux territoires ruraux, pour la réalisation de projets en lien avec la stratégie de développement définie localement par un ensemble de partenaires publics et privés. L'objectif est de favoriser un développement local équilibré qui réponde aux enjeux territoriaux.



Le programme LEADER est porté par le PETR de la Plaine des Vosges et concerne les territoires Terre d'Eau, Mirecourt-Dompaire et Ouest Vosgien, avec une enveloppe de 1,8 M€ attribuée pour la période 2014-2022.

7 thématiques étaient éligibles à la stratégie LEADER du territoire : ameublement, agriculture, transmission des entreprises, entreprises réseau, tourisme, patrimoine naturel et culturel et coopération.

FOCUS : LEADER sur le territoire Terre d'Eau

- 17 projets financés par le Fonds Européen LEADER, dont 4 projets privés (associations ou entreprises)
- 270 220 € de subvention LEADER attribués, pour un total de près d'1 M€ investi sur le territoire de Terre d'Eau par les porteurs de projets.

Quelques projets soutenus par le programme LEADER 2014-2022 sur le territoire de Terre d'Eau :

Actions sur le développement durable (CCTE) - Opération Vergers et équipement de l'atelier de transformation de fruits (CCTE) - Marché du terroir et des artisans (Association Jeunesses et Loisirs de Vrécourt) - Sentiers pédestres (CCTE) - Etude pour le soutien au commerce et artisanat FISAC (CCTE) - Rénovation d'un restaurant (SARL Le Rétro) - Spectacle « Lettres de poilus » et Journée Européenne des Métiers d'Art (CCTE) - Editions 2017 et 2018 « Contrex insolite » (Ville de Contrexéville)



Nouveau programme LEADER 2023-2027 pour la Plaine des Vosges : c'est parti !

► **Pour qui ?** Porteurs de projet publics et privés.

► **Enveloppe financière** : 1 083 832 €.

► **Thématiques soutenues par la stratégie 2023-2027** : tourisme, culture, patrimoine et évènementiel ; valorisation et préservation du patrimoine naturel ; alimentation locale et économie circulaire ; dynamisation de l'économie locale ; valorisation des savoir-faire locaux ; soutien aux initiatives collectives du territoire.

► **Début du programme** : septembre 2023.

Attention : aucune dépense ne doit être engagée avant d'avoir l'accusé de réception suite à l'envoi d'une lettre d'intention pour votre projet.

Une idée, un projet ?

Contactez dès à présent l'équipe du PETR de la Plaine des Vosges : **03.29.08.10.41**

Megan FLESCHE (direction@plainedesvosges.fr)

OU

Sophie HENRIOT (leader@plainedesvosges.fr)



=> **Vous avez une idée ou un projet n'entrant pas dans le programme LEADER ?** Le PETR de la Plaine des Vosges est également à votre service pour vous aiguiller dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : **www.plainedesvosges.fr**

Papote au potager

5 rencontres, 5 lieux, 5 sujets, 5 trocs, c'est la promesse que « Papote au Potager » fait aux jardiniers amateurs, débutants ou professionnels.

Ces rencontres gratuites animées par Roland Motte, jardinier sur France Bleu Sud Lorraine, ont lieu **les dimanches à 14h30**.



Ce projet est mis en œuvre grâce à un partenariat entre Communautés de Communes Terre d'Eau, Vosges Côté Sud-Ouest et Agrivair, et a pour objectif de transmettre les valeurs et techniques du jardinage au naturel.



Des rencontres ont déjà eu lieu à **Darney, They-sous-Montfort** et **Thuillères** et ont attirées bon nombre de jardiniers curieux autour de thématiques comme le b.a-ba du potager, les plantations de printemps ou encore l'arrosage et le compostage. Les trocs étaient également au rendez-vous : graines, plantes, légumes...

Chaque papote s'est fini autour d'un verre de l'amitié convivial et de gâteaux et tartes apportées par les participants.

Il reste encore 2 rencontres au programme : toujours les dimanches à 14h30

- ▶ **Le 17 septembre** à **Isches** autour des récoltes avec troc de boutures originales
- ▶ **Le 18 novembre** à l'atelier de transformation intercommunal à **Auzainvilliers** autour des fruitiers : taille, plantation, greffe... avec troc de fruits

Lors de ce projet, un concours photo est lancé pour élire le plus beau jardin des territoires, il n'est pas trop tard pour participer !



Pour nous contacter

Communauté de Communes Terre d'Eau

58 des anciennes halles - 88140 Bulgnéville
03 29 05 29 24 / contact@cc-terredeau.fr
www.cc-terredeau.fr



Retrouvez toutes les actus de la communauté de communes sur notre page Facebook : @CCterredeau

Editeur

Communauté de Communes Terre d'Eau

Directeur de publication

Christian Prévot

Crédits photos

Couverture Cie Eutrapelia : Pierre GABLE

Conception

Neftis

Impression

Socosprint imprimeurs

Date parution

Juillet 2023

Nombre d'exemplaires

10000